



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 0 0 0 9 5 3 AONO-PU/MINAT/CIPM/2026 DU 0 4 MAI 2026 POUR L'ACQUISITION
DES LICENCES D'ANTIVIRUS ET DES LOGICIELS PROPRIETAIRES

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre du processus d'amélioration des conditions de vie et de travail des Autorités Administratives, le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'acquisition des licences d'antivirus et des logiciels propriétaires.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent la fourniture de cent (100) licences d'antivirus dont les caractéristiques sont détaillées dans le Cahier des Spécifications techniques (CST) du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix millions (10 000 000) F CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Délai prévisionnel et lieu de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de quarante-cinq (45) jours calendaires, dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale à Yaoundé.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale et non exclues de la commande publique.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Administration Territoriale au titre de l'exercice 2026, imputations : 60 07 113 01 29000007 524219.

7. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est exclusivement en ligne.

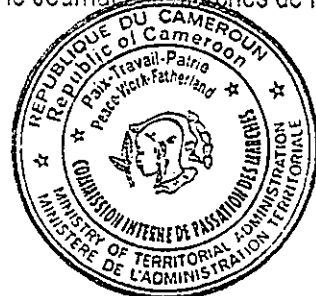
8. Cautionnement de soumission

En application de l'article 102 de la Loi n° 002/2016 du 20 mars 2016 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de déconsignation, de restitution et de réalisation des garanties dans les marchés publics, les soumissionnaires ainsi que les adjudicataires sont dispensés de la production du cautionnement de soumission, du cautionnement définitif et du cautionnement de bonne exécution.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut gratuitement être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale, 2^{ème} étage, Porte 214, tel : 222 22 66 01.

Il peut également être consulté sur la plateforme COLESIS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.puoricontracts.cm>, ainsi que dans le Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).



10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale, 2^{ème} étage, Porte 214, tel : 222 22 66 01, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000) francs CFA payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission qui est exclusivement en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

11. Remise des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 02 JUIN 2026 à 14 Heures 00. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention de l'Appel d'Offres de référence, dans les délais impartis.

Sous peine de rejet, les soumissionnaires sont tenus de déposer les versions physique et originale de leurs dossiers administratifs au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale, après leur soumission en ligne et avant l'heure limite de soumission.

Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes : 5 MO pour l'Offre Administrative ; 15 MO pour l'Offre Technique ; 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants : Formats PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images. Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

12. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des dossiers différents et séparées.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage : les dossiers sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres, les dossiers non-conformes au mode de soumission et les offres incomplètes conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera également le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis (pièces administratives, offres techniques et financières) qui se fera en un temps et en vidéo projection dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINAT, aura lieu le 02 JUIN 2026 à 15 H 00, heure locale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée, écrite au cas de non-compatibilité d'identité.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

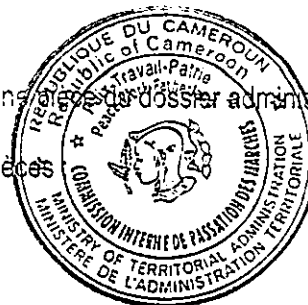
En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis et après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

il s'agit notamment de :

- non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis ;
- fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces



- non-respect d'au moins 75% des critères essentiels ;
- absence de prospectus ou fiche technique avec photos en couleur des antivirus proposés ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de chantier durant les trois (03) dernières années ;
- absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- absence de la charte d'intégrité ;
- absence de la déclaration d'engagement social et environnemental ;
- Non-respect du format de fichiers des offres.

14.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- caractéristiques techniques des équipements proposés ;
- le calendrier de livraison ;
- la capacité financière de cinq millions (5 000 000) F CFA ;
- la preuve d'acceptation des conditions du Marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières et Cahier des Spécifications Techniques paraphés à chaque page, signés, datés et suivis de la mention « lu et approuvé » à la dernière page.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant la durée quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2ème étage, porte 214, Tel : 222.22.66.01 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

18. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

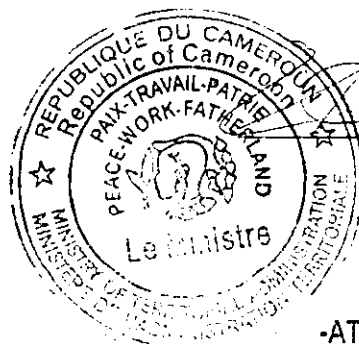
Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 ou le Maître d'Ouvrage au numéro 222.22.66.01./-

Yaoundé, le 04 MAI 2026

Copies :

- MINMAP ;
- Président CIPM-MINAT ;
- Affichage chron

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,
MAITRE D'OUVRAGE



-ATANGA NJI PAUL-



OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE
N^o 00953 /AONO-PUMINAT/CIPM/2026 OF 4 MAI 2026 FOR THE PROCUREMENT OF
ANTI-VIRUS LICENCES AND COPYRIGHT SOFTWARE

1. Purpose of the Tender

The Minister of Territorial Administration, Project Owner, hereby launches, on behalf of the Government of the Republic of Cameroon, an Open National Invitation to Tender in Emergency Procedure for the procurement of anti-virus licences and copyright software.

2. Nature of Services

The services of this tender include the supply of One hundred (100) client-server anti-virus licences; the specifications of which are detailed in the Technical Specifications Booklet (TSB) of this Tender File.

3. Estimated Cost

The estimated cost of the project is CFAF ten million (10,000,000).

4. Execution Deadline

The maximum deadline for execution of the project shall be forty-five (45) days, from the date of notification of the Service Order prescribing the start of services.

5. Participation

Participation in this invitation to tender is open, on equal terms, to all Cameroon-based companies with proven experience in the field of this service.

6. Financing

The supplies requested by this invitation to tender shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of the Ministry of Territorial Administration for the 2026 financial year with allocation 60 07 113 01 29000007 524219.

7. Submission Method

The submission method selected for this consultation is exclusively online.

8. Bid Security

In accordance with point 7(a) of Circular No. 000214/C/MINMAP/CAP of 28 July 2025 relating to the procedures for soliciting, evaluating, safeguarding, releasing, retaining and enforcing guarantees in public contracts, bidders and successful tenderers are exempt from providing bid security, performance bonds, and performance guarantees.

9. Consultation of Tender File

The tender file shall be consulted free of charge during working hours at the Ministry of Territorial Administration, Department of Financial and Material Resources, Sub-Department of Budget, Public Contracts Service, 2nd floor, Room 214, Tel: 222 22 66 01 and the electronic version on the COLEPS platform <http://www.coleps.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> as well as in the ARMP Public Contracts Journal and on the COLEPS platform at <http://www.coleps.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>.



10. Acquisition of Tender File

The physical version of the Tender File may be obtained during working hours at the Public Contract Service of the Ministry of Territorial Administration, 2nd floor, Door 214, Tel: 222 22 66 01, upon presentation of a receipt of payment of a non-refundable sum of fifteen thousand (15,000) CFA francs payable to the Public Treasury, representing the cost of the file.

The electronic version may also be downloaded free of charge from the above-mentioned addresses. However, submission (which is exclusively online) is subject to payment of the Tender File purchase fee.

11. Submission of Bids

Each bid shall be drafted in French or English.

Bids must be submitted via the COLEPS platform no later than 02 JUIN 2026 at 2:00 p.m. A backup copy of the bid saved on a USB drive must be submitted in a sealed envelope clearly marked "backup copy", in addition to the reference of the Invitation to Tender, within the prescribed deadlines.

To avoid rejection, bidders shall be required to submit the physical and original versions of their administrative documents to the Public Procurement Service of the Ministry of Territorial Administration after online submission and before the submission deadline.

File Size and Format

The maximum sizes of documents to be uploaded are as follows:

- ✓ Administrative Offer: 5 MB;
- ✓ Technical Offer: 15 MB;
- ✓ Financial Offer: 5 MB.

Accepted formats are PDF for text documents and JPEG for images. Bidders should use compression software where necessary to reduce file sizes.

12. Admissibility of Bids

Administrative documents, technical offers and financial offers must be placed in separate files.

The following shall be deemed inadmissible by the Contracting Authority:

- ✓ Files without identification of the Invitation to Tender;
- ✓ Files not compliant with the submission method;
- ✓ Incomplete bids as per the Tender File requirements.

Failure to comply with the prescribed document templates shall result in outright rejection of the bid without appeal.

13. Opening of Bids

The bids shall be opened using video projection and in a single phase, on 02 JUIN 2026 at 3 pm local time, in the Conference Hall of the Ministry of Territorial Administration, by the Internal Tenders Board in the presence of interested bidders or their duly mandated representatives.

14. Tender Evaluation Criteria

14.1 Eliminatory Criteria

The eliminatory criteria shall include:

- ✓ Incomplete or non-compliant administrative files in case of non-regularisation within a period of forty-eight (48) hours granted to bidders;
- ✓ False declaration or forged documents;
- ✓ Offer not satisfying at least 75% of all essential criteria;
- ✓ Lack of brochure or data sheet with colour photos of the supply suggested;
- ✓ Lack of a profile form, price list and financial statements of the bidder;
- ✓ Lack of a sworn statement by the bidder who certifies that he has not abandoned any contract during the last three (03) years, and is not mentioned on the annual list of disqualified bidders established by MINMAP;
- ✓ Omission of breakdown of fixed prices and/or sub-detailing of unit prices.



1.2 Version anglaise



- ✓ absence of the integrity charter
- ✓ absence of the social and environmental commitment declaration;
- ✓ Non-respect of bid file format;

14.2 Essential Criteria

The technical bids shall be evaluated according to the essential criteria detailed in the assessment grid. The essential criteria shall consist of:

- › presentation of offer;
- › technical characteristics of products suggested;
- › financial capacity greater than or equal to CFAF five million (5 000 000);
- › delivery deadline.
- › proof of acceptance of the contract terms (Special Administrative Clauses and Special Technical Clauses signed, dated, and bearing the indication "read and approved" on the last pages).

15. Award of Contract

The Project Owner shall award the contract to the bidder whose bid fulfils the required technical and financial criteria and is deemed to be the lowest.

16. Validity of Bids

Bidders shall remain bound by their bids for a period of ninety (90) days, with effect from the date of submission of these offers.

17. Additional Information

Further information shall be obtained during working hours at the Ministry of Territorial Administration, Public Contracts Service, 2nd floor, Room 214, Tel: 222.22.66.01 or on-line on the COLEPS platform available at <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.oubliecontracts.cm>.

18. FIGHT AGAINST CORRUPTION AND MALPRACTICES

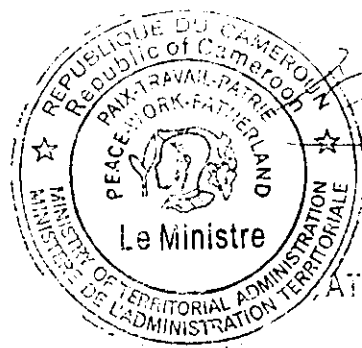
To report corruption or malpractices, please call or send an SMS to MINMAP through the following numbers: (+237) 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Yaoundé 04 MAI 2026

Copy:

- MINMAP;
- DG/ARMP
- CPMINAT
- NEWSPAPER/SOPECAM
- RECORDS/ARCHIVES
- NOTICEBOARD;

MINISTER OF TERRITORIAL ADMINISTRATION,
PROJECT OWNER



ATANGA NJI PAUL